

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Coise, se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 décembre 2025

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE, Guillaume SOUBEYRAND, Eliane MURIGNEUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Aurélie CARTERON, Valérie VENET

**Secrétaire de séance :** Arnaud MOUNIER

Quorum : 8

- Aménagement du théâtre (compte-rendu de la réunion avec l'architecte et le scénographe)

Une rencontre avec l'architecte, le scénographe et des représentants des Tréteaux et de la bibliothèque s'est tenue.

Le scénographe a travaillé sur 4 grands thèmes (donnés en exemple par l'association) pour mieux envisager l'aménagement des lieux d'exposition. 3 propositions ont été présentées par l'architecte.

A l'issue de la réunion il a été demandé de compiler les 3 propositions afin de répondre au mieux à la demande.

L'espace de la bibliothèque sera potentiellement impacté ce qui nécessitera quelques aménagements de ce lieu.

Le projet définitif sera validé courant janvier- février, suivi d'une consultation auprès des entreprises pour la réalisation des travaux qui devraient démarrer en septembre.

### **1. DELIBERATIONS :**

#### 1°) DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL- N° 01/2025

Sur proposition de Monsieur le Maire,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité des membres présents :**

**1°- APPROUVE** la décision budgétaire modificative suivante :

## **SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES**

Article - Libellé	Montant
D 605 : Achats de matériel, équipements et travaux	-1 053,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>-1 053,00 €</b>
D 608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	+1 053,00 €
<b>TOTAL D 043 : Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>1 053,00 €</b>
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	+1 053,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>1 053,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 053,00 €</b>

## **SECTION FONCTIONNEMENT RECETTE**

Article - Libellé	Montant
R 796 : Transferts de charges financières	+1 053,00 €
<b>TOTAL R 043 : Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>1 053,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 053,00 €</b>

**2°- CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

### **2°) SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – REVISION DES TARIFS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la dernière révision des tarifs pour la location de la salle associative a eu lieu le 19/12/2024.

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, des charges générales, des travaux d'appoint, etc.) amènent à une réévaluation du tarif de la location, tout en conservant une attractivité du service et du prix.

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs qui seront appliqués à partir de 2027.

Les tarifs de la salle communale applicables à compter du 1er janvier 2027 sont les suivants :

	SALLE A + CUISINE  (200 m <sup>2</sup> )	SALLE A + B  (300 m <sup>2</sup> )	Supplément  DIMANCHE  Jusqu'à 18 h	SALLE B			
				ENTERREMENT (verre de l'amitié en journée)		AUTRES (pique nique - repas de famille - anniversaire)	
				été	hiver	été	hiver
COISATAIRE SAMEDI ET JOURS FERIES	390 € Jusqu'à 7 h	460 € Jusqu'à 7 h	120 €	50 €	100 €	100 €	200 €
EXTERIEUR SAMEDI	570 € Jusqu'à 7 h	675 € Jusqu'à 7 h	165 €				
COISATAIRE DIMANCHE ET JOURS DE SEMAINE	280 € de 8 h à 22 h	335€ de 8 h à 22 h					
EXTERIEUR DIMANCHE	380 € de 8 h à 22 h	520 € de 8 h à 22 h					
ASSOCIATIONS DE COISE : CONCOURS DE BELOTE, LOTO, TAROT, AG AVEC REPAS...	165 €	190 €					
BALS, BALAIS	310 €	310 €					
THES DANSANTS, CLASSES, DEMI-DECADES, ASSO (SOIREE AVEC REPAS), FETE DU PAYS, ST SYLVESTRE	230 €	230 €					
REUNIONS ASSOCIATIONS DE COISE	UNIQUEMENT SALLE B GRATUITE Nettoyage effectué par l'Association organisatrice						

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

**1°- FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle associative et culturelle tels qu'indiqués ci-dessus.

**2°- CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

## POINTS DIVERS :

\* voirie

Prise de contact avec FONTROCHE pour la pose de candélabres au nouveau lotissement de l'ancien Coise.

\* vœux du maire

Les gendarmes et les pompiers seront conviés

\* Travaux de viabilisation et baignabilité de Hurongues

Les travaux sont en cours

Le fonctionnement du site est en cours de discussion

Sur la période estivale, la piscine sera fermée la première année car l'ouverture des 2 sites générerait 80 000 € de charges supplémentaires. De plus les travaux de géothermie en cours sur la piscine génèrent d'importantes dépenses. Pour 2026 le fonctionnement du snack sera sous délégation et par la suite, soit en délégation, soit en régie direct. La fin de délégation de la gestion du camping en 2027 permettra de se positionner, le snack pouvant être géré par le délégataire du camping. Il reste à définir la plage d'ouverture du site 6jours/7 ou 7jours/7 (4000 € de différence en fonction de la décision).

Après approche des coûts de fonctionnement de la piscine sur la période estivale, le tarif d'entrée pourrait être entre 5 et 6 €

Une ombrière photovoltaïque est prévue sur le parking.

\* Téléthon

570 € de dons ont été récoltés

\* Eglise

Les aiguilles du clocher vont être prochainement réparées

Séance levée à 22H30.

Procès-verbal approuvé par les membres présents lors de la séance du conseil du 15 janvier 2026

Vu le 16/01/2026,

Le secrétaire de séance,  
Arnaud MOUNIER

Affichée et publiée le :

Le Maire,  
Philippe BONNIER

